

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Vie Associative  
139.78

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019  
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME SOLANGE BIAGGI**

**OBJET : Soutien aux structures communales et associatives d'accueil petite enfance  
(crèches et haltes-garderies) - 3ème répartition - Exercice 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la vie associative, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement formulées par diverses communes ou associations, au titre de l'année 2019, pour le soutien aux structures d'accueil de la petite enfance (crèches et haltes-garderies).

Le montant des subventions en fonctionnement à allouer, sur la base de 220 € la place agréée, s'élève à :

- 1) 128 040 € pour les structures communales ;
- 2) 170 060 € pour les structures associatives.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL